

M E M O I R E D E

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU COMTE DE DRUMMOND

PRESENTE LE 21 MAI 1956

PAR

Le Président, M. George Haggerty et les officiers de la
Chambre, MM. Paul H. Moisan, vice-président, Charles Dou-
cet, René Lapierre, Jules Marceau, Stanley Norris, Gérard
Perron, Gilles Saint-Pierre, Wm. Turner, et V.A. ST. Denis,
directeurs. ..

Secrétaire: M. Gaston Montplaisir.

A

Son Honneur le Maire, Me Marcel Marier, C.R. et à
MM. les échevins: Antonio Baril, Joseph Bibeau, André
Cloutier, Armand Gauthier, Pierre Mathieu, Rodolphe Mochon,
Eddy Perreault et Maurice Sigouin.

Messieurs,

Votre Chambre de Commerce a toujours suivi avec intérêt les délibérations du Conseil de la Cité de Drummondville tant par la voix des journaux qu'en venant y présenter certaines propositions concernant des questions méritant son attention.

Evidemment la Chambre de Commerce n'a pas agi avec tapage ni dans le but de soulever certains éléments de la population mais bien plutôt avec l'intention d'éveiller l'opinion publique sur les problèmes qui se présentaient à ce moment là.

Cette année votre Chambre se propose de tenter d'établir une tradition en venant déposer au Conseil un Mémoire comportant certaines suggestions qu'elle croit dans le meilleur intérêt des citoyens de la Cité de Drummondville et de revenir ainsi occasionnellement soumettre un Mémoire ou des recommandations au Conseil, de façon à collaborer encore plus étroitement que jamais avec les représentants de la population Drummondvilloise.

ROTATION

La Chambre de Commerce suggère respectueusement au Conseil d'entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir que les élections municipales aient lieu de la façon suivante:

1ère année: 3 échevins sortent de charge;
2ème année: un 2ème groupe de 3 échevins; et
3ème année: le Maire et les 2 échevins restant.

De cette manière on évitera que le conseil soit composé inopinément d'hommes sincères mais inexpérimentés dans les affaires municipales, entraînant ainsi des perturbations dangereuses dans l'administration, les finances et l'organisation générale des services.

DATE DES ELECTIONS

La Chambre de Commerce recommande qu'à l'avenir les élections municipales soient tenues à un moment de l'année où les citoyens n'ont pas à souffrir les intempéries de l'hiver et les ennuis physiques de toute sorte que la tenue d'élection au mois de février entraînant: température inclémente, assemblée tenue à l'intérieur dans des salles surchauffées, période de l'année aussi où la télévision est active et retient beaucoup de personnes à la maison qui autrement s'intéresseraient à la chose publique.

Nous suggérons comme date approximative, la fin de mai ou le début de juin, de toute façon avant les vacances.

PARCOMETRES

La Chambre de Commerce suggère que les officiers de la police chargés de la surveillance des parcomètres, lorsqu'ils verront qu'un automobiliste viole les règlements, soit en n'ayant pas déposé le montant nécessaire, soit qu'il n'ait pas déposé d'argent, déposent cinq sous dans ce parcomètre et affixent un billet à la voiture en question, signifiant au délinquant d'aller payer une somme de cinq sous au poste de police à défaut de quoi il devra payer une amende de UN ou DEUX ou TROIS dollars selon ce que le conseil peut juger de déterminer. Nous croyons que de cette façon les citoyens de Drummondville comme les étrangers ne seront pas blessés ou offusqués en recevant tout simplement un billet et le fait pour l'automobiliste d'être obligé de se rendre à l'Hôtel de Ville pour remettre le montant de cinq sous lui servira de leçon et laissera moins de rancœur dans l'esprit du délinquant.

Votre Chambre de Commerce vous soumet ces quelques suggestions avec l'espoir d'inciter chez la population un esprit civique au dessus de tous clans, de tout esprit de parti, de tout groupement politique, afin que tous les citoyens de Drummondville marchent la main dans la main avancement sûrement vers un avenir plus prospère, une cité plus belle et dans laquelle il sera toujours meilleur de vivre, et nous sommes

persuadés qu'en travaillant tous ensemble, ouvriers, patrons, hommes d'affaires, professionnels, gouvernements, corps publics et autres, nous réussirons, nous atteindrons notre but.

Drummondville, le 17 mai 1956.

Respectueusement vôtre.

La Chambre de Commerce du Comté de Drummond,

par: _____
président.